LISTE DES DECISIONS
DU COLLEGE DE POLICE DU 19 AOUT 2026

GESTION ET ADMINISTRATION

1. **Procès-verbal du Collège de Police du 07 août 2026 : approbation.**
   Approuve le procès-verbal de la séance du 07 août 2026.
   Transmet le procès-verbal au conseil communal
2. **Information au Collège de police - application de l'article 45, alinéas 2 et 3 LPI.**
   Le Chef de Corps ad. Intérim informe le Collège de tout ce qui concerne la Zone de Police et l'exécution de ses missions et lui fait rapport sur le fonctionnement du corps depuis la dernière séance.

MARCHES PUBLICS ET ACQUISITIONS DIVERSES

3. **Marché public de services – Location d'une salle d'entrainement : Prise de décision.**
   Décide :
   Art. 1 - De marquer son accord quant à la signature de la convention « droit d'accès » à la salle du Couvidôme pour les entrainements policiers de la zone de police.
   Art. 2 - Convention signée avec l'association intercommunale des sports du sud-namurois et sud-Hainaut – Rue de la foulerie 12/2 à 5660 Couvin pour un montant de 9,00 €TTC / heure.
   Art. 3 - D'imputer les dépenses sur l'article 330/123-20 du Budget 2026 - Service ordinaire. Elle sera liquidée par les crédits prévus à cet article.

RESSOURCES HUMAINES

4. **Remplacement du Chef de Corps Ad. Intérim durant sa période de congé de vacances du 21 août au 02 septembre 2026 : prise de décision.**
   Décide :
   Art. 1 - De désigner Monsieur le Commissaire [OCCULTATION RGPD], en qualité de Chef de Corps f.f. durant la période de congés de vacances du Chef de Corps Ad. Intérim du 21 août au 02 septembre 2026 inclus.

DIVERS

5. **Rappel : Date de la fixation de la prochaine séance du Collège de police.**
   La prochaine séance du Collège de police a été planifiée le 25 août à 16h00.
6. **Visa des bons de commande**

De procéder au visa des bons de commande année 2026 du n°153 à 154 pour un montant de 562,08€ TTC.

Le Chef de Corps Ad. Intérim a fait usage de sa délégation relative au mode de passation et fixation des conditions des marchés publics de travaux, de fourniture ou de services pour les acquisitions suivantes reprises ci-dessous. Le collège de police est informé des dépenses suivantes ayant été réalisées sur base de cette délégation :

- Achat de matériel pour l'alarme incendie auprès de la société Amidec pour un montant total de 230,54€ TTC ;
- Achat de 4 batteries pour les radios Astrid auprès de la société Tranzcom – AEG Belgium pour un montant de 331,54€ TTC ;

7. **Signature des mandats et ordonnancement des dépenses**

De procéder à la signature de 28 mandats et à l'ordonnancement des dépenses des mandats n°254 à 271 relatifs à l'année 2026 pour la somme de 566.438,43 € TTC.